



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 17 Février 2016

L'an 2016, le 17 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à LARONXE, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 18

Absents : 12

Nombre de suffrages
exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, Mme JACQUOT Dominique, M. LAMBLIN Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Procuration(s) :

M. ARNOULD Philippe donne pouvoir à M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. BAUDOIN Jacques donne pouvoir à M. MERCIER Thierry, M. DEWAELE Jacques donne pouvoir à M. PISTER Jacques, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, M. MARTIN Jean-Paul donne pouvoir à M. COLIN Philippe, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à M. GEX Christian

2016 - 003

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BAUDOIN Jacques, M. BIENTZ Guy, M. BOUCAUD Christian, M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis, M. JAMBOIS Guy, M. MARTIN Jean-Paul, M. MULLER Bernard, M. SONREL Christophe, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. ZABEL Bernard remplacé par Mme VILLAUME Damienne

Voix consultatives: Mme LEHE Sophie (excusée), M. RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme FALQUE Rose-Marie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT COMITE

Date d'affichage

22 .12/. 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2015 à l'approbation des membres du bureau. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2015



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Laronxe.
Le Président,